

ELECTIONS DEPARTEMENTALES20 & 27 JUIN 2021

Rassemblement des démocrates, progressistes, indépendants et centristes

Majorité Présidentielle

Canton de Loué



Franck FOULON (titulaire)

Conseiller municipal de Pirmil, retraité de l'Armée de l'Air, président du comice agricole du canton de Brûlon, agent commercial auto-entrepreneur.

Pirmil

Catherine BEAUTEMPS-JOLY (titulaire)

Ancienne conseillère municipale de Chemiréen-Charnie, sellier-maroquinier.

Chemiréen-Charnie

Sonia MOINET (remplaçante)

Maire de La Chapelle-Saint-Fray, retraitée de la fonction publique hospitalière, vice-présidente action sociale au sein de l'intercommunalité, vice-présidente du centre social Marie Louise Souty

> La Chapelle-Saint-Fray

Pierrot-Guy SOULARD (remplaçant)

Retraité.

Tassé

www.sarthensemble.fr

Les grandes lignes de notre programme

Mettre en œuvre un véritable plan de santé départemental pour ne plus avoir de déserts médicaux en Sarthe au cours du prochain mandat

La Sarthe est partout ou presque en situation de désert médical. La carte de l'Agence Régionale de Santé atteste que le département de la Sarthe est considéré comme prioritaire par rapport à tous les départements des Pays de la Loire.

Pour y remédier, le conseil départemental devra recruter

des médecins salariés, en grande partie généralistes,qui pourront être accompagnés d'autres professionnels de santé dans des centres

de soins et assurer des tournées dans les communes pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Le recours à l'e-santé doit se développer beaucoup plus rapidement en subventionnant les villes, les pharmacies et les infirmières qui souhaitent s'équiper d'appareils de téléconsultation à distance.

Il en va de même des collèges qui doivent pouvoir tous posséder ce type de télécabines médicales.

Ces appareils mettent le patient en lien direct aec un médecin au moyen d'un écran visuel et permettent de prendre la tension, la température, de mesurer les battements du cœur, le taux d'oxygène dans le sang ou encore d'analyser les problèmes de peau.

Le plan actuel de développement de la télémédecine du conseil départemental, en lien avec le conseil régional, le pôle métropolitain et l'Agence Régionale de Santé, ne porte que sur 800 000 € et 27 établissements médico-sociaux sarthois. Il faut aller au-delà.

Impulser une relance sociale dans le département de la Sarthe

La solidarité se joue d'abord à l'échelle départementale. Chefs de file des solidarités, les départements sont essentiellement et de plus en plus orientés vers l'action sociale et médico-sociale.

Elle représente plus de la moitié de leur budget, soit près de 36 milliards d'euros (budget de l'État : 300 milliards).

Chaque département dépense ainsi en moyenne 556 euros par habitant. Les mesures de solidarité comprennent le revenu de solidarité active (30 % du budget), l'aide aux personnes âgées (23 %), l'aide aux personnes handicapées (23 %) et la protection de l'enfance (22 %). La Covid a révélé l'urgence de repenser et revitaliser notre politique sociale.

De nouveaux publics sont touchés et les bénéficiaires traditionnels

ne sont pas toujours correctement accompa-

L'approche qui consiste à se contenter de verser des aides doit être repensée : la relance est l'occasion d'investir mieux et d'orienter les

l'occasion d'investir mieux et d'orienter les bénéficiaires vers de nouvelles solutions adaptées à leurs besoins.

Les dépenses supplémentaires seront amorties par les gains permis par l'amélioration du niveau scolaire, la prévention en matière de santé, d'insertion dans la vie active (pour les bénéficiaires du RSA) ou de prise en charge précoce et adaptée de nos aînés.

Nous signerons alors un Pacte avec l'État pour bénéficier de financements supplémentaires de la Relance.

En retour, le département investira massivement.

Développer les pistes cyclables en Sarthe et créer des garages à vélo sécurisés munis de panneaux photovoltaïques

La Sarthe est le département qui possède le moins de pistes cyclables dans les Pays de la Loire.

Il faut donc développer les pistes dites « douces », que ce soit en parallèle des routes, en créant des chemins mais aussi le long des chemins de halage en bord de rivière par une accession à la propriété des terrains nécessaires à l'instar de ce qui a été fait en Mayenne.

Ce projet s'articulera tout naturellement avec la responsabilité actuelle du département d'entretenir les cours d'eau.

Il faut aussi que ces pistes cyclables puissent offrir des garages à vélos sécurisés aux principaux points de connexion entre les différents moyens de transports (gare, arrêt de bus, parking de covoiturage...). Ces garages à vélos seront munis de panneaux photovoltaïques afin de pouvoir produire de l'électricité dont la vente permettra d'alimenter un fonds de développement des pistes cyclables en Sarthe.



Chères électrices, chers électeurs, en tant que chef de file des élections départementales pour la majorité présidentielle, je souhaitais vous dire combien nous avons pris soin de vous proposer des candidats nouveaux, compétents et implantés dans leurs territoires.

Faites confiance à Catherine Beautemps-Joly et Franck Foulon pour réjoindre la nouvelle majorité départementale pour un nouveau souffle en Sarthe. Soyons ensemble, bien sincèrement.

Nicolas Cloüet (Chasseguet)



Sarth'Ensemble



sarth_ensemble



@Sarth_Ensemble